

## AVIS DE PUBLICITÉ DE MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

### Section 1 : identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur : <b>VILLE DE VALOGNES</b>	
Numéro national d'identification : numéro de SIRET	<b>215 006 156 00016</b>
Groupement de commandes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

### Section 2 : communication

Accès aux documents de la consultation : <input checked="" type="checkbox"/> Lien URL vers le profil d'acheteur <input type="checkbox"/> Lien URL vers les documents de la consultation <input type="checkbox"/> Autre	<a href="http://www.synapse-ouest.com">http://www.synapse-ouest.com</a>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Utilisation des moyens de communication non communément disponibles : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Nom du contact : Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plateforme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de <b>SYNAPSE Ouest</b> .	<b>support@synapse-ouest.com</b>  <b>02 99 55 02 05</b>

### Section 3 : procédure

Type de procédure : <input checked="" type="checkbox"/> procédure adaptée ouverte <input type="checkbox"/> procédure adaptée restreinte	
Conditions de participation : -Aptitude à exercer l'activité professionnelle -Capacité économique et financière -Capacités techniques et financières	Lettre de candidature et habilitation du mandataire ( <i>formulaire DC1</i> ) Déclaration du candidat ( <i>formulaire DC2</i> ) Attestations d'assurances en responsabilité civile et en responsabilité professionnelle Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat : <i>une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires et les certificats de qualifications professionnelles</i> ( <i>Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation</i> ).
Technique d'achat : <b>Sans objet</b>	
Date et heure limites de réception des plis : <b>jeudi 05 octobre 2023 à 12h00</b> .	
Présentation des offres par catalogue électronique : <input type="checkbox"/> Exigée <input type="checkbox"/> Autorisée <input checked="" type="checkbox"/> Interdite	
Réduction du nombre de candidats : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Possibilité d'attribution sans négociation : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
L'acheteur exige la présentation de variantes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

### Section 4 : identification du marché

Intitulé du marché : <b>EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS - ROUTE DE BRICQUEBEC</b>	Code CPV principal : <b>45231400-9</b>
Type de marché : <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Fournitures <input type="checkbox"/> Services	
Lieu principal d'exécution du marché : <b>Valognes</b>	Durée du marché (en mois) : <b>3 mois</b>
La consultation comporte des tranches : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

### Section 5 : lots

Marché alloti : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
--

## Section 6 : informations complémentaires

Visite obligatoire :  oui  non

Date d'envoi du présent avis : **mardi 05 septembre 2023**

Procédure de recours et délais

**Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc - 14000 CAEN**

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
- Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
- Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
- Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.